



## Participez à l'accompagnement et la représentation en justice des mineurs victimes

### La mission

La personne volontaire intègre l'équipe du service Pélican et participe à l'accompagnement et la représentation en justice des mineurs victimes.

### Présentation de Pelican

L'équipe de Pelican est composée de 4 administrateurs ad'hoc, une secrétaire et une coordinatrice

Le mineur n'a pas capacité à agir seul en justice. Il peut le faire par l'intermédiaire de :

- ses représentants légaux, ses parents,
- ou à défaut par une personne mandatée pour le faire comme l'Administrateur ad hoc.

L'administrateur Ad Hoc est désigné lorsque les intérêts de l'enfant sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux (parents mise en cause) ou lorsque ces derniers se trouvent en difficulté pour en assurer sa défense. Il intervient dans les procédures pénales, civiles et administratives.

L'Administrateur Ad Hoc (AAH) est une personne agréée désignée par un magistrat pour exercer les droits d'un mineur dans le cadre d'une procédure.

<https://www.fondationdenice.org/mineurs-victimes/>

Attention, cette mission est de longue durée (**plus de 3 mois**). Si vous souhaitez poursuivre votre inscription à cette mission sur votre temps de travail, vous devez au préalable vous rapprocher de votre RH d'entreprise pour vérifier que vous êtes éligible à une mission de ce type.

### **Durée estimée de la mission**

Plus de 3 mois

### **Le volontaire idéal**

Compétences juridiques et intérêt pour le domaine de la protection de l'enfance  
Être âgé de 30 ans minimum (réglementation cours d'appel)

### **Compétences requises**

Compétences juridiques

### **Dates**

à définir avec le volontaire

### **Horaires**

à définir avec le volontaire

### **Localisation**

Nice

### **Personne de contact**

Elsa Guigo

Responsable de la communication et du mécénat

[e.guigo@fondationdenice.org](mailto:e.guigo@fondationdenice.org)